

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**  
REUNION DU 30/05/2023  
DECISION N° 20230530\_B\_053

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,  
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,  
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS, Martine GINET  
Etaient excusées représentées : Nathalie JOLIVET : Pouvoir  
à Claude VIAL, Christine BONNEFOY : Pouvoir à Frédéric  
GIRODET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20221213\_D\_153 du Conseil Communautaire du  
13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil  
Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Cycle de l'Eau :**  
**Objet : Avis défavorable à la demande de dégrèvement M. GRANGEON - Aurec sur  
Loire**

**Le Bureau,**

**N° 20230530\_B\_053**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Rejette la demande de dégrèvement concernant la participation pour le  
Financement de l'Assainissement Collectif de :  
M. GRANGEON  
76 route de Saint Paul  
Aurec sur Loire

Suite à une fuite d'eau après compteur n'entrant pas dans la loi  
Warsmann

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 30 mai 2023



Le Président,

Frédéric GIRODET